

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 50079

Numéro SIREN : 349 661 074

Nom ou dénomination : 2 RB-I

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2023 sous le numéro de dépôt 7957

Désignation de l'entreprise		2 RB-I SA		3101.2023		1 2	
Adresse de l'entreprise		SONEY LA FERME DE NICOLE 73400 UGINE		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		3 4 9 6 6 1 0 7 4 0 0 0 3 0		GREFFE I.C.		Néant ☐ *	
				Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 589	1 589	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	319 910	277 404	42 505
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	11 354 245		11 354 245
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	10 235 772		10 235 772
Autres titres immobilisés		BD	BE	38 688		38 688	
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	21 950 204	278 993	21 671 211	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	Copie certifiée conforme		
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	380 976		380 976
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	5 391 776	2 780 146
	Disponibilités		CF	CG	1 254 347		1 254 347
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	12 588		12 588
	TOTAL (III)		CJ	CK	7 039 687	2 780 146	4 259 540
	Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	28 989 890	3 059 139	25 930 751	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		2 RB-I SA		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 9 500 000)	DA	9 500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,)	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	629 159		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	8 178 190		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 456 725)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	60 147		
	TOTAL (I)	DL	16 910 770		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 506 555		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 357 868		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 451		
	Dettes fiscales et sociales	DY	129 107		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	9 019 981			
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	25 930 751		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 046 508		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2 RB-I SA		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF		
		FG	739 335	FH		FI	739 335	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	739 335	FK		FL	739 335	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	11 571	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	750 906	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	232 273	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	33 958	
	Salaires et traitements *					FY	379 074	
	Charges sociales (10)					FZ	169 149	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *			GA	21 248	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	18 004	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	853 706	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(102 800)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	897 606	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	340	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	28 578	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	9 308	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	10	
	Total des produits financiers (V)					GP	935 841	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	2 399 272	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	49 889	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 449 161	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 513 320)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(1 616 120)		

(RENOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2 RB-I SA		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	13 551	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	13 551	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(13 551)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	(172 945)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 686 747	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 143 473	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(1 456 725)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	362 589
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	11 571
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
Dotations Amortissements exceptionnels			13 551	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 25 930 751,00 E.

Le résultat net comptable est une perte de 1 456 725,38 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/03/2023 par les dirigeants.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code du commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables et notamment le règlement ANC 2014-03.

Afin de répondre à un objectif d'image fidèle, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- Comparabilité des comptes annuels : permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Continuité d'exploitation
- Régularité
- Sincérité
- Importance relative
- Prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'entité, ne dépassant pas les seuils des PME, a opté pour une mesure de simplification qui consiste à pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables sur les durées d'usage au lieu d'appliquer les durées d'utilisation propres à l'entreprise.

Les principales méthodes utilisées et les options retenues sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Option pour les charges financières

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation des charges financières dans le coût d'entrée des immobilisations.

Option pour les frais accessoires

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation de certains frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) dans le coût d'entrée des immobilisations.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'activation ou l'inscription en charges de ses frais.

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'activation de ses frais en frais d'établissement, ou leur imputation sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance de leur comptabilisation en charges.

Les composants

Les immobilisations corporelles sont ventilées en fonction des différents éléments significatifs qui les composent et qui ont une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale « structure ».

Les composants de première catégorie correspondent aux éléments destinés à être remplacés à intervalles réguliers. Ils sont obligatoirement comptabilisés en composant distinct.

Les composants de deuxième catégorie correspondent aux dépenses de grandes révisions ou de gros entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels en application des lois ou règlements. Elles sont comptabilisées en composant distinct, ou font l'objet d'une provision pour gros entretien ou grandes révisions.

Aucun composant significatif n'a été identifié.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement.

Option pour les frais accessoires :

L'option pour l'incorporation de certains frais accessoires, liés à l'acquisition des immobilisations financières, dans le coût d'entrée de l'immobilisation a été retenue.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements représentent la répartition systématique du montant amortissable d'un actif en fonction de son utilisation. Ils sont donc désormais calculés sur la durée d'utilisation réelle des biens.

Un amortissement dérogatoire est constaté, pour les biens non décomposables et la structure des biens décomposables, afin de conserver l'avantage fiscal lié aux durées d'usage.

Les composants sont eux obligatoirement amortis sur leur durée réelle d'utilisation sans possibilité de pratiquer un amortissement dérogatoire.

L'entité ayant opté pour les mesures de simplifications offertes aux PME, elle continue de pratiquer les amortissements sur la durée d'usage des biens.

DEPRECIATIONS

La dépréciation est la constatation que la valeur d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

L'entité n'a pas relevé d'indices de perte de valeur nécessitant la constatation d'une dépréciation.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 21 950 204 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 589			1 589
Immobilisations corporelles	310 540	10 742	1 372	319 910
Immobilisations financières	21 393 494	1 885 527	1 650 315	21 628 705
TOTAL	21 705 623	1 896 269	1 651 687	21 950 204

Amortissements et provisions d'actif = 278 993 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 589			1 589
Immobilisations corporelles	257 528	21 248	1 372	277 404
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	259 117	21 248	1 372	278 993

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels informatiques	1 589	1 589	0	1 an
Agencement aménagements divers	40 250	25 860	14 389	5 ans
Matériel de transport	175 855	157 141	18 714	5 ans
Matériel bureau & informatique	35 840	26 439	9 402	de 4 à 5 ans
Mobilier	67 965	67 965	0	de 5 à 10 ans
TOTAL	321 498	278 993	42 505	

Etat des créances = 10 629 336 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 235 772		10 235 772
Actif circulant & charges d'avance	393 564	393 564	
TOTAL	10 629 336	393 564	10 235 772

Provisions pour dépréciation = 2 780 146 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	390 182	2 399 272		9 308	2 780 146
TOTAL	390 182	2 399 272		9 308	2 780 146

Produits à recevoir par postes du bilan = 207 455 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	206 435
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 020
Disponibilités	
TOTAL	207 455

Charges constatées d'avance = 12 588 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social = 9 500 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	475 000	20,00	9 500 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	475 000	20,00	9 500 000

Provisions = 60 147 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	46 596	13 551			60 147
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	46 596	13 551			60 147

Etat des dettes = 9 019 981 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 506 555	1 533 083	3 263 701	709 771
Dettes financières diverses	3 357 868	3 357 868		
Fournisseurs	26 451	26 451		
Dettes fiscales & sociales	129 107	129 107		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	9 019 981	5 046 508	3 263 701	709 771

Charges à payer par postes du bilan = 50 950 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	7 652
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	21 315
Dettes fiscales & sociales	21 983
Autres dettes	
TOTAL	50 950

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Ventilation du chiffre d'affaires = 739 335 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	739 335	100,00 %
TOTAL	739 335	100.00 %

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	-1 456 725
Impôts sur les bénéfices	-172 945
Résultat comptable avant impôts	-1 629 670
Variation des prov. Réglementées	13 551
Résultat hors impôts et dérogatoire	-1 616 120

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables	1 539 317	384 829
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	1 539 317	384 829

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter.

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 586
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	7 586

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	6	0

Engagements hors bilan**Caution données**

Organisme prêteur	Emprunteur	Montant financé	Capital restant dû au 31/12/2022	Engagement hors bilan
Crédit Agricole	SAS Immobilière Père Bise	3 350 000 €	2 202 043 €	Caution solidaire 2RB-I
Crédit Agricole	SAS Immobilière Père Bise	1 800 000 €	1 420 801 €	Caution 2RB-I
Crédit Agricole	SAS Immobilière Père Bise	1 100 000 €	1 039 375 €	Caution 2RB-I
Crédit Agricole	SAS V2I	4 000 000 €	3 480 631 €	Caution 2RB-I
Crédit Agricole	SCI Amaya Invest	800 000 €	714 961 €	Caution 2RB-I

Engagement de blocage des créances sur participations

- SCI Résidence des BOISSES : les créances en comptes courants sont bloquées jusqu'en décembre 2023.
- SAS V2I : les créances en comptes courants sont bloquées jusqu'au 9 novembre 2023.

Autres engagements

Souscription au fonds SIPAREX ETI IV

Exercice 2016 : engagement de souscription de 4000 parts du fonds pour un montant de 4 000 000€

Montant restant à verser : 108 400 €

Souscription au fonds SIPAREX INTERMEZZO

Exercice 2016 : engagement de souscription de 50 parts du fonds pour un montant de 500 000€

Montant restant à verser : 26 600 €

Souscription au fonds SIPAREX INTERMEZZO 2

Exercice 2019 : engagement de souscription de 1000 parts du fonds pour un montant de 1 000 000€

Montant restant à verser : 511 300 €

Souscription au fonds SIPAREX ETI V

Exercice 2020 : engagement de souscription de 4000 parts du fonds pour un montant de 4 000 000€

Montant restant à verser : 2 800 000 €

Souscription au fonds SIPAREX CAPITAL ENTREPRENEUR 5

Exercice 2020 : engagement de souscription de 300 parts du fonds pour un montant de 300 000€

Montant restant à verser : 167 490 €

Souscription des obligations à libération fractions remboursables en actions de SIPAREX Associés

Exercice 2021 : engagement de souscription de 62035 OLIFRA pour un montant de 2570 110€

Montant restant à verser : 1 824 778 €

La libération des obligations souscrites est prévue selon l'échéancier suivant :

Année	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025	Total
Montant à libérer	102 804 €	642 528 €	642 528 €	642 528 €	539 723 €	2 570 110 €
% de libération	4%	25%	25%	25%	21%	100%

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 207 455 E

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Interets courus/créances rattac(26780000000)	206 435
TOTAL	206 435

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org.sociaux produits à recevoir(43870000000)	191
Prevoyance produits à recevoir(43870100000)	830
TOTAL	1 020

Charges constatées d'avance = 12 588 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000000)	12 588
TOTAL	12 588

Charges à payer = 50 950 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus non échus(16884000000)	7 652
TOTAL	7 652

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fnp(40810000000)	21 315
TOTAL	21 315

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel-congés à payer(42820000000)	15 432
Org.soc-ch.soc/congés à payer(43820000000)	6 551
TOTAL	21 983

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital Social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital déteu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la société	Cautions et et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations :										
- Filiales (plus de 50% du capital déteu)										
SAS SULCO	5 100 000	-	738 903	51,00%	2 601 000	2 601 000		50 000	77 118	
- Participations(10 à 50% du capital déteu)										
SCV KALINDA	3 000	0	33,33%	1 000	1 000	374 757		840 167	190 935	156 154
SA VZ1	5 125 000	-	2 668 526,00	50,00%	2 641 359	2 641 359	8 247 272	50 000	-	388 105
SCI AMAYA INVEST	1 000	-	561 134,00	39,00%	390	390	998 917	544 443	67 764	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations :										
Filiales non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A :										
a) Françaises										
SCI RESIDENCE LES BOISSES	150 000	-	3 443 171	5,65%	8 475	8 475	604 779	1 647 374	-	844 520
SIPAREX ASSOCIES *	61 299 000		72 205 000	2,02%	2 635 618	2 635 618	48	9 505 000	7 525 000	80 818
SIPAREX ASSOCIES - BSA					2 721	2 721				
SIPAREX MIDMARKET III	-	74 839 311	-	2,27%	-	-		620 529	-	289 133
SIPAREX INTERMEZZO	28 547 620			0,53%	83 008	83 008		2 810 740	1 692 191	454 040
SOPREDA 2	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	3 049	3 049	10 000	N.C.	N.C.	
SETAM	4 441 905	N.C.	N.C.	0,32%	98 063	98 063		N.C.	N.C.	-
S3V	73 865 940	N.C.	N.C.	0,14%	114 673	114 673		N.C.	N.C.	-
SIPAREX MIDMARKET ETI IV	82 508 137			1,41%	1 343 680	1 343 680		4 486 428	298 261	
SIPAREX INTERMEZZO 2	99 544 471			0,50%	488 700	488 700		9 897 856	6 586 988	
SIPAREX ETI V	129 919 357	-	-	0,90%	1 200 000	1 200 000		1 273 843	-	12 443 740
SIPAREX CAPITAL ENTREPRENEUR 5	21 746 102		-	0,57%	132 510	132 510		89 395	-	508 539
b) Etrangères										

Remarques : * Siparex Associés : Nous ne disposons que des données en k€



KPMG SA
15 Rue Pré Paillard
CS 20121
74940 Annecy

2 RB-ISA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

2 RB-I SA

"La Ferme de Nicole" - 150 route de la Folliette - Soney - 73400 Ugine

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30060101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee)

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
15 Rue Pré Paillard
CS 20121
74940 Annecy

2 RB-I SA

"La Ferme de Nicole" - 150 route de la Folliette - Soney - 73400 Ugine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société 2 RB-I SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 RB-I SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne l'évaluation des titres de participation et créances rattachées, les valeurs mobilières de placement ainsi que les provisions pour dépréciation liées à ces actifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Annecy, le 21 juin 2023

KPMG SA

screve

Signature numérique de
screve

Date : 2023.06.21 11:14:39
+02'00'

Arnaud Scrève

Associé

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 25 930 751,00 E.

Le résultat net comptable est une perte de 1 456 725,38 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/03/2023 par les dirigeants.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes annuels sont établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014, en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du code du commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables et notamment le règlement ANC 2014-03.

Afin de répondre à un objectif d'image fidèle, les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect des principes suivants :

- Comparabilité des comptes annuels : permanence des méthodes
- Indépendance des exercices
- Continuité d'exploitation
- Régularité
- Sincérité
- Importance relative
- Prudence

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'entité, ne dépassant pas les seuils des PME, a **opté pour une mesure de simplification** qui consiste à pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables sur les durées d'usage au lieu d'appliquer les durées d'utilisation propres à l'entreprise.

Les principales méthodes utilisées et les options retenues sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Option pour les charges financières

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation des charges financières dans le coût d'entrée des immobilisations.

Option pour les frais accessoires

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'incorporation de certains frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) dans le coût d'entrée des immobilisations.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'activation ou l'inscription en charges de ses frais.

Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée par l'option pour l'activation de ses frais en frais d'établissement, ou leur imputation sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance de leur comptabilisation en charges.

Les composants

Les immobilisations corporelles sont ventilées en fonction des différents éléments significatifs qui les composent et qui ont une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale « structure ».

Les composants de première catégorie correspondent aux éléments destinés à être remplacés à intervalles réguliers. Ils sont obligatoirement comptabilisés en composant distinct.

Les composants de deuxième catégorie correspondent aux dépenses de grandes révisions ou de gros entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels en application des lois ou règlements. Elles sont comptabilisées en composant distinct, ou font l'objet d'une provision pour gros entretien ou grandes révisions.

Aucun composant significatif n'a été identifié.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement.

Option pour les frais accessoires :

L'option pour l'incorporation de certains frais accessoires, liés à l'acquisition des immobilisations financières, dans le coût d'entrée de l'immobilisation a été retenue.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

AMORTISSEMENTS

Les amortissements représentent la répartition systématique du montant amortissable d'un actif en fonction de son utilisation. Ils sont donc désormais calculés sur la durée d'utilisation réelle des biens.

Un amortissement dérogatoire est constaté, pour les biens non décomposables et la structure des biens décomposables, afin de conserver l'avantage fiscal lié aux durées d'usage.

Les composants sont eux obligatoirement amortis sur leur durée réelle d'utilisation sans possibilité de pratiquer un amortissement dérogatoire.

L'entité ayant opté pour les mesures de simplifications offertes aux PME, elle continue de pratiquer les amortissements sur la durée d'usage des biens.

DEPRECIATIONS

La dépréciation est la constatation que la valeur d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

L'entité n'a pas relevé d'indices de perte de valeur nécessitant la constatation d'une dépréciation.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 21 950 204 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 589			1 589
Immobilisations corporelles	310 540	10 742	1 372	319 910
Immobilisations financières	21 393 494	1 885 527	1 650 315	21 628 705
TOTAL	21 705 623	1 896 269	1 651 687	21 950 204

Amortissements et provisions d'actif = 278 993 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 589			1 589
Immobilisations corporelles	257 528	21 248	1 372	277 404
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	259 117	21 248	1 372	278 993

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels informatiques	1 589	1 589	0	1 an
Agencement aménagements divers	40 250	25 860	14 389	5 ans
Matériel de transport	175 855	157 141	18 714	5 ans
Matériel bureau & informatique	35 840	26 439	9 402	de 4 à 5 ans
Mobilier	67 965	67 965	0	de 5 à 10 ans
TOTAL	321 498	278 993	42 505	

Etat des créances = 10 629 336 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	10 235 772		10 235 772
Actif circulant & charges d'avance	393 564	393 564	
TOTAL	10 629 336	393 564	10 235 772

Provisions pour dépréciation = 2 780 146 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	390 182	2 399 272		9 308	2 780 146
TOTAL	390 182	2 399 272		9 308	2 780 146

Produits à recevoir par postes du bilan = 207 455 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	206 435
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	1 020
Disponibilités	
TOTAL	207 455

Charges constatées d'avance = 12 588 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 9 500 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	475 000	20,00	9 500 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	475 000	20,00	9 500 000

Provisions = 60 147 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	46 596	13 551			60 147
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	46 596	13 551			60 147

Etat des dettes = 9 019 981 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 506 555	1 533 083	3 263 701	709 771
Dettes financières diverses	3 357 868	3 357 868		
Fournisseurs	26 451	26 451		
Dettes fiscales & sociales	129 107	129 107		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	9 019 981	5 046 508	3 263 701	709 771

Charges à payer par postes du bilan = 50 950 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	7 652
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	21 315
Dettes fiscales & sociales	21 983
Autres dettes	
TOTAL	50 950

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Ventilation du chiffre d'affaires = 739 335 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	739 335	100,00 %
TOTAL	739 335	100.00 %

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	-1 456 725
Impôts sur les bénéfices	-172 945
Résultat comptable avant impôts	-1 629 670
Variation des prov. Réglementées	13 551
Résultat hors impôts et dérogatoire	-1 616 120

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables	1 539 317	384 829
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	1 539 317	384 829

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter.

AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 586
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	7 586

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	6	0

Engagements hors bilan**Caution données**

Organisme prêteur	Emprunteur	Montant financé	Capital restant dû au 31/12/2022	Engagement hors bilan
Crédit Agricole	SAS Immobilière Père Bise	3 350 000 €	2 202 043 €	Caution solidaire 2RB-I
Crédit Agricole	SAS Immobilière Père Bise	1 800 000 €	1 420 801 €	Caution 2RB-I
Crédit Agricole	SAS Immobilière Père Bise	1 100 000 €	1 039 375 €	Caution 2RB-I
Crédit Agricole	SAS V2I	4 000 000 €	3 480 631 €	Caution 2RB-I
Crédit Agricole	SCI Amaya Invest	800 000 €	714 961 €	Caution 2RB-I

Engagement de blocage des créances sur participations

- SCI Résidence des BOISSES : les créances en comptes courants sont bloquées jusqu'en décembre 2023.
- SAS V2I : les créances en comptes courants sont bloquées jusqu'au 9 novembre 2023.

Autres engagements

Souscription au fonds SIPAREX ETI IV

Exercice 2016 : engagement de souscription de 4000 parts du fonds pour un montant de 4 000 000€

Montant restant à verser : 108 400 €

Souscription au fonds SIPAREX INTERMEZZO

Exercice 2016 : engagement de souscription de 50 parts du fonds pour un montant de 500 000€

Montant restant à verser : 26 600 €

Souscription au fonds SIPAREX INTERMEZZO 2

Exercice 2019 : engagement de souscription de 1000 parts du fonds pour un montant de 1 000 000€

Montant restant à verser : 511 300 €

Souscription au fonds SIPAREX ETI V

Exercice 2020 : engagement de souscription de 4000 parts du fonds pour un montant de 4 000 000€

Montant restant à verser : 2 800 000 €

Souscription au fonds SIPAREX CAPITAL ENTREPRENEUR 5

Exercice 2020 : engagement de souscription de 300 parts du fonds pour un montant de 300 000€

Montant restant à verser : 167 490 €

Souscription des obligations à libération fractions remboursables en actions de SIPAREX Associés

Exercice 2021 : engagement de souscription de 62035 OLIFRA pour un montant de 2570 110€

Montant restant à verser : 1 824 778 €

La libération des obligations souscrites est prévue selon l'échéancier suivant :

Année	2 021	2 022	2 023	2 024	2 025	Total
Montant à libérer	102 804 €	642 528 €	642 528 €	642 528 €	539 723 €	2 570 110 €
% de libération	4%	25%	25%	25%	21%	100%

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 207 455 E

Produits à recevoir sur immobilisations financières	Montant
Interets courus/créances rattac(26780000000)	206 435
TOTAL	206 435

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org.sociaux produits à recevoir(43870000000)	191
Prevoyance produits à recevoir(43870100000)	830
TOTAL	1 020

Charges constatées d'avance = 12 588 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000000)	12 588
TOTAL	12 588

Charges à payer = 50 950 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus non échus(16884000000)	7 652
TOTAL	7 652

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fnp(40810000000)	21 315
TOTAL	21 315

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel-congés à payer(42820000000)	15 432
Org.soc-ch.soc/congés à payer(43820000000)	6 551
TOTAL	21 983

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital Social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital déteu en %	Valeur brute des titres déteus	Valeur nette des titres déteus	Prêts et avances consenties par la société	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations :										
- Filiales (plus de 50% du capital déteu)										
SAS SULCO	5 100 000	-	51,00%	2 601 000	2 601 000			50 000	77 118	
- Participations (10 à 50% du capital déteu)										
SCV KALINDA	3 000	0	33,33%	1 000	1 000	374 757		840 167	190 935	156 154
SA V2I	5 125 000	-	50,00%	2 641 359	2 641 359	8 247 272		50 000	388 105	
SCI AMAYA INVEST	1 000	-	39,00%	390	390	998 917		544 443	67 764	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations :										
Filiales non reprises en A :										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A :										
a) Françaises										
SCI RESIDENCE LES BOISSES	150 000	-	5,65%	8 475	8 475	604 779		1 647 374	844 520	
SIPAREX ASSOCIES *	61 299 000	72 205 000	2,02%	2 635 618	2 635 618	48		9 505 000	7 525 000	80 818
SIPAREX ASSOCIES - BSA				2 721	2 721					
SIPAREX MIDMARKET III	-	-	2,27%	-	-			620 529	289 133	454 040
SIPAREX INTERMEZZO	28 547 620		0,53%	83 008	83 008			2 810 740	1 692 191	
SOPREDA 2	N.C.	N.C.	N.C.	3 049	3 049	10 000		N.C.	N.C.	
SETAM	4 441 905	N.C.	0,32%	98 063	98 063			N.C.	N.C.	-
S3V	73 865 940	N.C.	0,14%	114 673	114 673			N.C.	N.C.	-
SIPAREX MIDMARKET ETI IV	82 508 137		1,41%	1 343 680	1 343 680			4 486 428	298 261	
SIPAREX INTERMEZZO 2	99 544 471		0,50%	488 700	488 700			9 897 856	6 586 988	
SIPAREX ETI V	129 919 357	-	0,90%	1 200 000	1 200 000			1 273 843	12 443 740	
SIPAREX CAPITAL ENTREPRENEUR 5	21 746 102	-	0,57%	132 510	132 510			89 395	508 539	
b) Etrangères										

Remarques : * Siparex Associés : Nous ne disposons que des données en k€

2 RB-I

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 500 000 €
Siège social : "La Ferme de Nicole", SONEY
73400 UGINE
349 661 074 RCS CHAMBERY

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I – Activité et perspectives

La société a poursuivi son activité (i) de gestion de ses filiales et de ses participations, au sein de sociétés civiles et commerciales durant l'exercice écoulé et (ii) de fourniture de prestations au profit de sociétés tierces.

Durant l'exercice en cours, nous poursuivrons le développement de notre groupe, dans un souci de recherche d'optimisation de nos charges. Nous demeurerons particulièrement attentifs à l'évolution de la situation bilantielle de nos filiales et participations.

II - Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous n'avons pas d'évènement important à vous signaler à ce titre.

III - Activité en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



IV - Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif, soit en euros :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Chiffre d'affaires net	739 335	695 392
Autres produits d'exploitation	11 571	0
<u>Produits d'exploitation</u>	750 906	695 392
Autres achats et charges externes	232 273	259 724
Impôts et taxes	33 958	27 493
Salaires et traitements	379 074	395 848
Charges sociales	169 149	177 324
Dotations aux amortissements et provisions	21 248	21 756
Autres charges	18 004	18 002
<u>Charges d'exploitation</u>	853 706	900 148
<u>Résultat d'exploitation</u>	- 102 800	- 204 756
Produits financiers	935 841	2 198 014
Charges financières	2 449 161	146 419
<u>Résultat financier</u>	- 1 513 320	2 051 595
<u>Résultat courant avant impôts</u>	- 1 616 120	1 846 840
Charges exceptionnelles	13 551	13 703
<u>Résultat exceptionnel</u>	- 13 551	- 13 703
Impôt sur les sociétés	- 172 945	204 845
<u>Résultat net</u>	- 1 456 725	1 628 292

V - Bilan

En fin d'exercice, le bilan fait apparaître :

- l'actif immobilisé	21 671 211 €	
- l'actif circulant (y compris les charges constatées d'avance)....	4 259 540 €	
- les capitaux propres (avant distribution)		16 910 770 €
- les dettes		9 019 981 €
	<u>25 930 751 €</u>	<u>25 930 751 €</u>



VI - Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de
que nous vous proposons d'imputer comme suit :

- 1 456 725,38 €

- sur le compte "Autres réserves" dont le montant au
31 décembre 2022 de.....

8 178 190,07 €

se trouverait ainsi ramené à

6 721 464,69 €

VII - Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée par notre société au titre des trois derniers exercices.

VIII - Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

IX - Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

X - Filiales et participations

1. Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle :

- La société SULCO, société par actions simplifiée au capital de 5.100.000 €, dont le siège est sis La Ferme de Nicole, SONEY, 150 Lieudit La Follette 73400 UGINE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 823 146 030 RCS CHAMBERY, dont 51 % du capital est détenu par notre société.
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires de la S.A.S. SULCO s'est élevé à 50 000 € hors taxes et le résultat net comptable s'élève à 77 117,93 €.
- La société V2I, société par actions simplifiée au capital de 5 125 000 €, dont le siège est sis 150 route de la Follette, SONEY, La Ferme de Nicole 73400 UGINE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 825 067 572 RCS CHAMBERY, représentant 50 % du capital de la société et des droits de vote.
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires de la S.A.S. V2I s'est élevé à 50 000 € hors taxes et le résultat net comptable s'est élevé à - 388 105,17 €.

2. Acquisitions - cessions de participations :

NEANT

XI - Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2022 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, au moyen du tableau annexé aux présentes.

XII - Conventions réglementées

Notre Commissaire aux comptes vous donnera connaissance de son rapport sur les conventions réglementées établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

XIII - Situation des mandats des membres du Conseil de surveillance

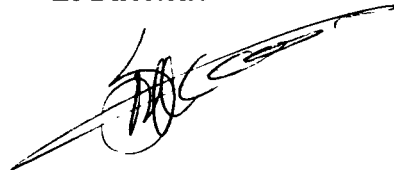
Nous vous précisons qu'aucun mandat de membre du Conseil de surveillance n'est arrivé à expiration.

XIV – Situation du mandat du Commissaire aux comptes

Nous vous précisons que le mandat du Commissaire aux Comptes n'est pas arrivé à expiration.

Fait à UGINE,
Le 15 mars 2023.

Le Directoire



2 RB-I

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 500 000 €

Siège social : "La Ferme de Nicole", 150 route de la Folliette

SONEY - 73400 UGINE

349 661 074 RCS CHAMBERY

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

TABLEAU FINANCIER EN €UROS	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Capital social	9 500 000	9 500 000	9 500 000	9 500 000	9 500 000
Nombre d'actions ordinaires	475 000	475 000	475 000	475 000	475 000
Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nombre maximum d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
- Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
- Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires hors taxes	739 335	695 392	745 306	742 991	744 850
Résultat avant impôts, participation, dotation	795 093	1 603 821	3 433 636	1 366 966	462 708
Impôt sur les bénéfices	- 172 945	204 845	889 060	274 634	0
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation et dotation	- 1 456 725	1 628 292	2 552 530	2 039 678	- 1 251 035
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Par action - résultat après impôts avant dotation	2,04	2,95	5,36	2,30	0,72
Par action - résultat après impôts et dotation	- 3,07	3,43	5,37	4,29	- 2,63
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Effectif moyen des salariés de l'exercice	7	7	7	7	8
Montant de la masse salariale	379 074	395 848	385 676	376 460	365 521
Cotisations sociales et avantages sociaux	169 149	177 324	180 705	168 866	156 587

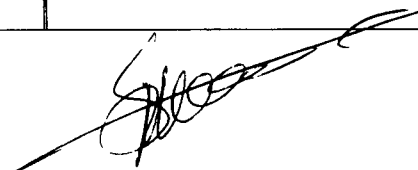


**ANNEXE 4-1 à l'article A. 441-2
du Code de Commerce**

Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients mentionnées à l'article D.441-6

*Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(tableau prévu au I de l'article D.441-6)*

	Article D.441-6 I.-1° : factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441-6 I.-2° : factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées		X						X					
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)		NEANT						NEANT					
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)													X
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	X												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues													
Montant total des factures exclues (préciser : HT ou TTC)													
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-14 du code de commerce)													
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						☐ Délais contractuels : (préciser) ☐ Délais légaux : (préciser)						



2 RB-I

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 500 000 €
Siège social : "La Ferme de Nicole", 150 route de la Folliette
SONEY - 73400 UGINE
349 661 074 RCS CHAMBERY

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES COMPTES ANNUELS ET SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

1. Observations sur les comptes annuels et sur le rapport de gestion du Directoire

Nous vous rappelons également, que le Conseil de surveillance a entendu trimestriellement le Directoire et ce, conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 alinéa 4 du Code de commerce.

Nous vous précisons en outre que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les délais légaux, soit dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels au titre du dernier exercice clos ainsi que le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière de notre part.

Enfin, le Conseil de surveillance approuve les propositions qui vous sont faites par le Directoire pour l'affectation du résultat.

2. Délégations en matière d'augmentation de capital

a) Délégation de compétence :

NEANT

b) Délégation de pouvoirs :

NEANT

3. Conventions conclues par un mandataire social ou un actionnaire significatif de la société avec une filiale

En application des dispositions des articles L. 225-37-4, 2° du Code de commerce, nous mentionnons ci-dessous les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

NEANT

4. Informations concernant les mandataires sociaux

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

a. Au sein du Conseil de surveillance :

Mme Charlotte BIANCO

- Membre du conseil de surveillance de la société S.A. 2 RB-I,
- Présidente du CS de la société S.A. 2 RB-I.

M. Félix BIANCO

- Membre du conseil de surveillance de la société S.A. 2 RB-I,
- Vice-Président du CS de la société S.A. 2 RB-I.

M. Basil BIANCO

- Membre du conseil de surveillance de la société S.A. 2 RB-I.

b. Au sein du Directoire :

- Monsieur Robert BIANCO

- Président du Directoire de la S.A. 2 RB-I,
- Gérant de l'EURL COLO,
- Gérant de la SARL VILMONT,
- Gérant de la SCI LA VOLONTE,
- Gérant de la SCI LE LAMA,
- Gérant de la SCI GB INVEST,
- Gérant de la SCI ALEXINVEST,
- Gérant de la SCI ALHENA INVEST,
- Administrateur de la S.A. SIPAREX ASSOCIES,
- représentant de la S.A. 2 RB-I, elle-même Présidente de la société "V2I",
- représentant de la S.A. 2 RB-I, elle-même Présidente de la société "V2I", elle-même Présidente de la société "SALOON",
- représentant de la S.A. 2 RB-I, elle-même Présidente de la société "SULCO",
- représentant de la S.A. 2 RB-I, elle-même Présidente de la société "SULCO", elle-même Présidente de la société "IMMOBILIERE PERE BISE".

M. Georges BIANCO

- Membre du directoire de la société S.A. 2 RB-I.

Fait à UGINE,
Le 4 avril 2023.

Le Conseil de surveillance
Charlotte BIANCO

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

2 RB-I

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 500 000 €
Siège social : "La Ferme de Nicole", 150 route de la Folliette
SONEY - 73400 UGINE
349 661 074 RCS CHAMBERY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 30 JUIN 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat **de l'exercice clos au 31 décembre 2022**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire et décide
d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à - 1 456 725,38 €
comme suit :

- sur le compte "Autres réserves" dont le montant au 31 décembre 2022
de 8 178 190,07 €

se trouve ainsi ramené à 6 721 464,69 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des
trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente du Conseil de surveillance

